

Chroniques

Nouvelles datations de deux ensembles aurignaciens du bassin mosan

Malgré sa richesse, on possède très peu de données chronologiques fiables relatives à l'Aurignacien du bassin mosan. Ce problème est en majeure partie dû à l'ancienneté des fouilles rendant difficile l'association entre des éléments datables et les industries lithiques.

Durant les deux dernières décennies, quelques données ont pu être obtenues lors de nouvelles fouilles. Elles donnent à l'Aurignacien belge une place chronologique relativement classique, entre 32000 et 33000 BP à Maisières (Haesaerts, 2004), vers 31000 BP pour une pointe de sagaie du trou al'Wesse (Modave; Otte *et al.*, 1998), vers 29000 BP au trou Walou (Trooz; Vrielynck, 1999 : 48).

Élément crucial dans le débat sur la transition entre les Paléolithiques moyen et supérieur, c'est surtout la datation des débuts de l'Aurignacien qui a fait l'objet des discussions les plus vives. En Belgique, la date de 41300 ± 1690 BP (CAMS-10352) obtenue pour la couche 3 du trou Magrite (Pont-à-Lesse; Straus, 1995) apparaît comme douteuse (Haesaerts, 1995 : 52; Vrielynck, 1999 : 48) et a été vivement contestée (Zilhão & d'Errico, 1999; Jacobi & Pettitt, 2000 : 517). Dans l'état actuel des données, l'Aurignacien du bassin mosan n'est pas plus vieux que 33000–34000 BP, en harmonie avec la chronologie des autres ensembles aurignaciens de la plaine septentrionale de l'Europe (Flas, 2004).

Mais la datation de l'apparition de l'Aurignacien dans nos régions n'est pas le seul problème, la fin de la période pose également question. Il est généralement convenu que l'Aurignacien a pris fin vers 29000–28000 BP, époque à laquelle

le Gravettien commence à s'implanter dans nos régions (Djindjian *et al.*, 1999 : 168–169). Cependant, différentes datations laissent supposer une plus longue pérennité de l'Aurignacien, jusque 25000–23000 BP (Dewez, 1985 : 121; Otte, 1983 : 315; Otte & Miller, 1999). Ces datations (tableau 1), réalisées dans les années 1970 et 1980, sont cependant toutes insatisfaisantes.

Pour la grotte de Halleux (Sprimont), aussi appelée « Traweye Rotche », rien ne permet de rattacher à l'Aurignacien les quelques artefacts découverts (Toussaint *et al.*, 1986). La date obtenue pour le niveau aurignacien de Spy, comme celles du niveau gravettien du même site, sont considérées comme non fiables (Dewez, 1989; Djindjian *et al.*, 1999 : 346; Vrielynck, 1999 : 41). Il s'agit, comme pour la grotte de la Princesse Pauline, de mesures effectuées à l'IRPA dans les années 1970, ce qui laisse un doute quant à leur validité eut égard au rajeunissement systématique des datations réalisées par ce laboratoire à cette époque.

Lors de la datation du trou du Renard, la technique AMS n'existait pas encore et diverses esquilles osseuses ont été rassemblées pour obtenir la quantité de carbone nécessaire (Otte 1976 : 136). Ce procédé augmente le risque de mélange, en particulier lorsque la collection provient de fouilles anciennes. Par ailleurs, la préparation de l'échantillon n'a pas été optimale et des contaminations ne sont pas à exclure (Vrielynck, 1999 : 48).

Toutes ces datations avaient donc de bonnes raisons d'être considérées comme douteuses. Ces suspicions étaient renforcées par l'exemple

Site	Date ^{14}C BP	Référence échantillon	
Grotte de Halleux « Traweye Rotche »	25440 ± 470	Lv-1241	Dewez, 1985 : 121
Spy	25300 ± 510	IRPA-203	Gilot, 1984 : 119
Trou du Renard	24530 ± 470	Lv-721	Otte, 1976
Grotte de la Princesse Pauline	23460 ± 500	IRPA-201	Gilot, 1984 : 119

Tabl. 1 – Datation ^{14}C , indiquant la possibilité d'un stade récent de l'Aurignacien du bassin mosan.

de l'Aurignacien allemand, où les ensembles du Vogelherd, de Hohlenstein-Stadel et de Bockstein-Törle avaient reçu des datations entre 20000 et 27000 B.P. qui ont été infirmées par de nouvelles mesures AMS leur donnant désormais un âge plus ancien que 30000 BP (Conard & Bolus, 2003).

Cependant, une datation ^{14}C AMS réalisée récemment sur un fragment de pointe de sagaie losangique en bois de renne, provenant du trou Magrite et attribué typologiquement à l'Aurignacien, a relancé l'hypothèse d'une continuation plus longue de ce type d'industrie. En effet, cet artefact a été daté de 25080 ± 320 BP (OxA-6564; Charles *et al.*, 2003 : 82).

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de tenter de nouvelles datations sur les ensembles aurignaciens de la grotte de la Princesse Pauline et du trou du Renard. La grotte de la Princesse Pauline a été fouillée entre 1920 et 1922 par E. Rahir et le baron A. de Loë (de Loë, 1922; Rahir, 1931; Otte, 1979 : 311–331). Ces fouilles menées dans la salle principale de la grotte ont révélé un dépôt sédimentaire de seulement un mètre d'épaisseur, dans lequel se trouvait une unique couche archéologique située à 50 cm de profondeur. Ce « niveau d'habitat nettement aurignacien [...] était facilement reconnaissable à sa coloration rouge due à la présence d'oligiste » (de Loë, 1922 : 79–80). Un foyer, en tout cas une zone cendreuse, marquait également ce niveau d'occupation (Rahir, 1931 : 100). La collection issue de ces fouilles n'est pas très importante numériquement et se caractérise par l'importance des grattoirs carénés à museau, des burins dièdres et la faible présence des burins carénés et busqués. Ce matériel a été rapporté à l'Aurignacien II, estimé dans l'oscillation d'Arcy; attribution que tendait à confirmer le caractère interstadiaire de la faune comprenant des espèces de steppes comme le mammoth, le rhinocéros laineux et le cheval, mais aussi de milieux boisés comme l'ours des cavernes et le cerf (Cordy, 1974). L'important matériel osseux, dont, notamment, une pointe de sagaie à base massive, deux canines perforées, un anneau et des bâtonnets en ivoire, confirme le caractère aurignacien de cet ensemble (Otte, 1974). Entre 1923 et 1931, J. Colette a mené des fouilles sur la terrasse et dans la « salle latérale » et y a rencontré une succession de dépôts plus complexe incluant un premier niveau ayant livré quelques artefacts hypothétiquement rattachés au Gravettien (présence d'une pièce à dos). Le

niveau aurignacien était apparemment situé à cet endroit à une profondeur plus importante (Otte, 1979 : 315).

Le trou du Renard a été fouillé en 1900 par E. Rahir, A. de Loë et E. Van Den Broeck (Rahir, 1914; Otte, 1979 : 97). La terrasse n'a livré que peu de matériel. Cependant, une tranchée creusée dans la salle principale a révélé deux niveaux archéologiques. Le premier se situait à 80 cm de profondeur et comprenait deux foyers distincts ayant livré l'industrie aurignacienne et la faune qui l'accompagne. Un second niveau, moustérien cette fois, se trouvait à plus de trois mètres de profondeur. Les dépôts entre ces deux occupations étaient stériles. Le niveau supérieur a livré une faible industrie (moins de 500 artefacts lithiques) attribuée à l'Aurignacien et dont l'outillage est marqué par la présence de burins busqués et carénés, ainsi que des chutes de burins et des lamelles provenant de ceux-ci (Otte 1976). Ici encore, la faune indique une oscillation moins rigoureuse considérée comme l'Interstade d'Arcy (Cordy, 1976), même si la date obtenue à cette époque, situant l'occupation vers 24000 BP, laissait planer quelques doutes sur cette position chronologique (Otte, 1979 : 103).

Par rapport aux autres ensembles aurignaciens provenant de fouilles anciennes, ces deux collections présentent l'avantage d'être *a priori* homogènes. En effet les fouilles n'ont révélé qu'un seul niveau du Paléolithique supérieur (avec, cependant, la possibilité d'un faible niveau gravettien à la grotte de la Princesse Pauline), ce qui a évité les habituels mélanges entre différents types d'industries comme ce fut le cas lors des fouilles de sites plus riches. Un niveau moustérien est bien présent au trou du Renard, mais séparé de l'Aurignacien par presque deux mètres de sédiments stériles.

Cette homogénéité des ensembles a permis la sélection, pour le trou du Renard, d'un fragment de côte portant des traces de découpe et, pour la grotte de la Princesse Pauline, d'un fragment d'omoplate de bouquetin imprégné d'ocre, afin de procéder à de nouvelles mesures radiométriques (tableau 2).

Les résultats obtenus sont en désaccord avec l'attribution de ces niveaux aurignaciens à l'oscillation d'Arcy établie sur base de la faune. Cependant l'attribution à l'oscillation d'Arcy plutôt qu'à une autre phase interstadiaire se basait aussi sur la nature aurignacienne de l'industrie, classée *a priori* dans cette phase climatique (Cordy, 1976 : 145). Si la faune a bien

Site	Date ¹⁴ C BP	Référence échantillon	
Trou du Renard	27920 ± 210	GrA-28196	Fragment de côte avec traces de découpe
Grotte de la Princesse Pauline	25580 ± 170	GrA-28204	Fragment d'omoplate de <i>Capra ibex</i> ocré

Tabl. 2 — Nouvelles datations ¹⁴C AMS.

un caractère interstadiaire, la datation pourrait correspondre à l'oscillation de Maisières dans le cas du trou du Renard et à l'oscillation des Wartons (Haesaerts, 2000:30) pour la grotte de la Princesse Pauline. D'un autre côté, ces résultats vieillissent sensiblement ces ensembles par rapport aux datations peu fiables obtenues dans les années 1970.

Dans le cas de la grotte de la Princesse Pauline, la présence de quelques artefacts probablement gravettiens découverts lors des fouilles de J. Colette laisse ouverte la possibilité d'un mélange d'une occupation aurignacienne et gravettienne lors des fouilles de E. Rahir et A. de Loë. Cette hypothèse pourrait servir d'argument rejeter la date obtenue, mais le choix d'un os ocré relie clairement l'échantillon à l'industrie aurignacienne et la collection provenant de ces fouilles est typologiquement homogène.

Ces deux nouvelles dates, auxquelles il faut ajouter celle obtenue sur une pointe de sagaie du trou Magrite, semblent donc confirmer la prolongation de l'Aurignacien du bassin mosan jusqu'aux environs de 25000 BP. Ceci implique une contemporanéité avec le Gravettien, présent dès 28000 BP à Maisières-Canal (Haesaerts & Damblon, 2004) et vers 26000 BP à la station de l'Hermitage à Huccorgne (Haesaerts, 2000). Cela paraît assez étonnant en comparaison des données chronologiques provenant des autres régions d'Europe. Cependant des datations ¹⁴C AMS obtenues pour l'Aurignacien de Breitenbach (Thuringe), entre 27800 ± 340 BP (OxA-8512) et 25950 ± 850 BP (OxA-8513; Street & Terberger, 2000:282–285), indique qu'il ne s'agit peut-être pas d'un phénomène isolé dans la plaine septentrionale de l'Europe.

Remerciements

Je tiens à remercier Nicolas Cauwe et Anne Cahen-Delhay pour leur autorisation d'effectuer ces datations sur des ossements provenant des collections des Musées royaux d'Art et d'Histoire.

Ces recherches ont été réalisées dans le cadre du projet de thèse, *L'émergence du Paléolithique supérieur dans la plaine septentrionale de l'Europe*, accordé par la Politique scientifique fédérale.

Bibliographie

- CHARLES R., HEDGES R. & JADIN I., 2003. Aurignacian point, butchery remains and Radiocarbon Accelerator Dates from the *Trou Magrite* at Pont-à-Lesse (Commune of Dinant, Province of Namur, Belgium), *Anthropologica et Præhistorica*, **114** : 81–84.
- CONARD N.J. & BOLUS M., 2003. Radiocarbon dating the appearance of modern humans and timing of cultural innovations in Europe: new results and new challenges. *Journal of Human Evolution*, **44** : 331–371.
- CORDY J.-M., 1974. La faune aurignacienne de la grotte de la Princesse Pauline à Marchelles-Dames. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **85** : 243–252.
- CORDY J.-M., 1976. La faune aurignacienne du Trou du Renard à Furfooz (Province de Namur). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **87** : 141–146.
- DE LOË A., 1922. Les fouilles de Marche-les-Dames. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **37** : 79–81.
- DEWEZ M., 1985. L'art mobilier paléolithique du Trou Magrite dans son contexte stratigraphique. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **96** : 117–133.
- DEWEZ M., 1989. Données nouvelles sur le Gravettien de Belgique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **86** : 138–142.
- DJINDJIAN F., OTTE M. & KOZŁOWSKI J.K., 1999. *Le paléolithique supérieur en Europe*. Paris, Armand Collin, 474 p.
- HAESAERTS P., 1995. Le remplissage de la tranche C du Trou Magrite. In : M. Otte & L. G. Straus (dir.), *Le Trou Magrite : fouilles 1991–1992. Résurrection d'un site classique en Wallonie*. ERAUL **69**. Liège : 47–54.
- HAESAERTS P., 2000. Stratigraphie de la station préhistorique de l'Hermitage à Huccorgne. In : L. G. Straus, M. Otte & P. Haesaerts (dir.), *La station de l'Hermitage à Huccorgne* :

- Un habitat de plein-air à la frontière septentrionale du monde gravettien.* ERAUL **94**. Liège : 15–34.
- HAESAERTS P., 2004. Maisières-Canal (2000–2002) : cadre stratigraphique. In : R. Miller, P. Haesaerts & M. Otte (dir.), *L'atelier de taille aurignacien de Maisières-Canal (Belgique)*. ERAUL **110**. Liège : 13–26.
- HAESAERTS P. & DAMBLON F., 2004. Les dates radiocarbone. In : R. Miller, P. Haesaerts & M. Otte (dir.), *L'atelier de taille aurignacien de Maisières-Canal (Belgique)*. ERAUL **110**. Liège : 27–28.
- FLAS D., 2004. L'atelier de débitage de Maisières dans le contexte de l'Aurignacien du Nord-Ouest de l'Europe. In : R. Miller, P. Haesaerts & M. Otte (dir.), *L'atelier de taille aurignacien de Maisières-Canal (Belgique)*. ERAUL **110**. Liège : 113–119.
- GILOT É., 1984. Datations radiométriques. In : D. Cahen, P. Haesaerts (éd.), *Peuples chasseurs de la Belgique Préhistorique dans leur cadre naturel*. Bruxelles, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : 117–125.
- JACOBI R.M., PETTITT P.B., 2000. An Aurignacian point from Uphill Quarry (Somerset) and the earliest settlement of Britain by *Homo sapiens sapiens*. *Antiquity*, **74** : 513–518.
- OTTE M., 1974. L'industrie osseuse aurignacienne de la grotte de la Princesse à Marche-Dames, Province de Namur, Belgique. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **85** : 209–241.
- OTTE M., 1976. L'occupation aurignacienne du Trou du Renard (Furfooz). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **87** : 117–139.
- OTTE M., 1979. *Le paléolithique supérieur ancien en Belgique*. Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Monographies d'archéologie nationale **5**, 684 p.
- OTTE M., COLLIN F., MILLER R., ENGESSER K., 1998. Nouvelles datations du Trou Al'Wesse dans son contexte régional. *Notae Praehistoricae*, **18** : 45–50.
- OTTE M. & MILLER R., 1999. Chronologie paléolithique du Benelux : phase récente (40–10.000 B.P.). In : P.M. Vermeersch & J. Renault-Miskovsky (éd.), *European Late Pleistocene Isotope Stages 2 and 3: Humans, their Ecology & Cultural Adptation*. ERAUL **90**. Liège : 81–89.
- RAHIR E., 1914. Découvertes archéologiques faites à Furfooz, de 1900 à 1902. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **33** : 16–65.
- RAHIR E., 1931. Les rochers de Marche-les-Dames et leur plateau recouvrant. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, **46** : 94–113.
- STREET M., TERBERGER T., 2000. The German Upper Palaeolithic 35,000 – 15,000 BP. New dates and insights with emphasis on the Rhineland. In : W. Roebroeks, M. Mussi, J. Svoboda & K. Fennema (eds), *Hunters of the Golden Age. The Mid Upper Palaeolithic of Eurasia 30,000 – 20,000 BP*. Leiden University. Leiden : 281–297.
- TOUSSAINT M., BONÉ E., GILOT E., HEIM J., LAWARRÉE G., SABLON R. & VAN GOETHEN J., 1986. Paléoenvironnement du Paléolithique supérieur ancien de la caverne de la Traweye Rotche à Sprimont (province de Liège, Belgique). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **97** : 99–132.
- VRIELYNK O., 1999. *La chronologie de la préhistoire en Belgique. Inventaire des datations absolues*, Liège, Société Wallonne de Palethnologie, Mémoire n° 8, 76 p.
- ZILHÃO J., & D'ERRICO F., 1999. Reply to Straus, Mellars, and Otte, *Current Anthropology*, **40** : 355–364.

Adresse de l'auteur :

Damien FLAS
Musées royaux d'Art et d'Histoire
Parc du Cinquantenaire, 10
1000 Bruxelles
BELGIQUE
d.flas@kmg-mrah.be